

Envoyé en préfecture le 02/07/2013

Reçu en préfecture le 02/07/2013

Affiché le

SLO

PAYS MEDOC

Rapport d'activité 2012

AU SOMMAIRE...

- | | | | |
|----|----------------------------------|-----|---------------------------|
| p2 | Edito | p9 | Tourisme |
| p3 | La nouvelle organisation du Pays | p12 | Natura 2000 |
| p4 | Parc Naturel Régional | p14 | SAGE estuaire et La Ruche |
| p6 | SCOT | p15 | Santé - social |
| p8 | Développement éco. | p18 | Conseil de Développement |



● Le Président du Pays Médoc



L'année 2012 a été riche en actions et forte de décisions qui vont marquer l'avenir du territoire.

C'est également une année qui a vu le départ à la Présidence, d'Yves LECAUDEY, qui a décidé de "passer la main", selon son expression.

Je tiens à saluer ici le travail remarquable qui a été le sien pour soutenir une structure et une démarche au cours des nombreuses années où l'apport réel du Pays n'était pas encore visible dans des actes concrets. Il a tenu la barre contre vents et marées. Je l'en remercie.

J'assume désormais une présidence sereine car le Pays vogue sur des eaux apaisées. La situation financière est consolidée, et les chantiers qui s'ouvrent vont mobiliser des acteurs locaux, privés et publics, tant ils ouvrent de belles perspectives.

Nous sommes arrivés à un moment où le Pays joue de plus en plus son rôle de fédérateur, de coordonnateur, il est à la fois le symbole et le garant de la cohérence territoriale du Médoc.

C'est pourquoi, j'ai voulu renforcer la position des élus dans le fonctionnement du Syndicat Mixte et donner plus d'espace au Conseil de Développement afin que nous soyons le plus à même de peser en connaissance de cause dans la démarche du Pays au moment où des choix d'orientation fondamentaux marqueront l'avenir de notre territoire.

J'ai voulu renforcer le rôle des élus au sein des missions du Pays. J'ai appelé le Conseil de Développement à nous accompagner dans cette gouvernance collégiale.

Enfin, les élus, que je remercie, m'ont accordé leur confiance. C'est pour moi une responsabilité que j'assume avec plaisir et honneur. Je conçois mon rôle comme celui d'un facilitateur, j'entends être un animateur d'équipe, un passeur de paroles. Je m'appuie pour cela sur une équipe technique de professionnels passionnés par leurs métiers. Tout cela dans le seul but de conduire une démarche exigeante que nous avons voulue, celle du Parc Naturel Régional, qui sera notre fil rouge tout au long de notre année 2013.

Le Président,

Jean-Jacques CORSAN

UNE NOUVELLE ORGANISATION

● *Pôle Aménagement/Développement du Territoire*

Ce pôle traitera des questions liées aux SCOT et à la démarche INTERSCOT avec le CG33,

Il traitera du Développement Economique stricto-sensu.

Les sujets transversaux liés à l'aménagement et au développement que sont les transports et l'habitat seront également traités.

Franck LAPORTE =) INTERSCOT CG33 / Relations avec le SYSDAU

Segundo CIMBRON =) SCOT du Médoc

Sébastien HOURNAU =) Développement économique

● *Pôle Agri-environnement*

Il a comme champ tout ce qui touche à l'environnement (protection, préservation, valorisation), la gestion de l'eau, problématiques estuariennes et développement agricole, foncier agricole et gestion forestière,

Michèle SAINTOUT/J. Brice HENRY =) NATURA 2000 & espaces naturels sensibles...

Christian LAGARDE/G. GUINARD =) Volet agricole et circuits courts

G. GUINARD =) Problématiques estuariennes / Gestion de l'eau et circuits courts

Dominique FEDIEU =) Système alimentaire local

● *Pôle Sanitaire/Social*

Sa vocation, c'est le pilotage de la Plateforme de Développement Sanitaire/Social. C'est là que se traite l'ensemble des questions où se nouent les problématiques sanitaires, médicaux/sociales et sociales,

Christiane GLEITZ-SANTIN : Pilotage projet santé,

Bernard DIOT =) Réseau Solidarité Médoc Santé,

Nadine DUCOURTIOUX =) Problématiques gérontologiques/Insertion Sociale

● *Pôle Tourisme*

Ce pôle ne traitera pas uniquement de l'accueil des touristes en Médoc, mais de la mise en place d'une stratégie globale faisant du tourisme un levier du développement du Médoc. En cela, il y aura bien évidemment des liens avec le pôle aménagement/développement.

Chrystel COLMONT =) Stratégie territoriale,

Serge FOURTON =) Développement Oenotouristique

● *Pôle Administration Générale/Finances*

Il veille sur le bon fonctionnement de la structure et de son personnel, sur le montage du budget et à sa bonne exécution... Cette responsabilité est assurée de main de « maître » depuis 3 ans, par le Vice-Président Délégué aux finances.

J. LARRAMENDY : Responsable du pôle Administration Générale/Finances

Engagée depuis 2009, cette procédure longue et exigeante continue à mobiliser le Pays Médoc.

L'année 2012 s'est déroulée autour de l'étude de préfiguration, commandée et pilotée par le Conseil Régional d'Aquitaine.



● L'ETUDE DE PREFIGURATION EN 4 ETAPES

Engagée au cours de l'année 2010, cette étude s'est prolongée sur l'année 2012, menée par un groupement composée du Cabinet CODES, spécialisé dans les questions d'aménagement et de développement, du Cabinet BIOTOPE plus particulièrement orienté vers les questions environnementales et du Cabinet SIGNE OUEST en charge des questions d'urbanisme et de paysage.

Etape indispensable dans le parcours du candidat au label PNR, cette étude de préfiguration s'est déclinée en quatre temps bien distincts :

- La construction d'un diagnostic,
- La réalisation d'ateliers d'échanges à partir du diagnostic,
- La définition d'un périmètre,
- L'identification ou l'éclairage sur les pistes d'orientations possibles de la charte de PNR.

La construction d'un diagnostic

Le terme de diagnostic est sans doute impropre à l'exercice car le document en question relève plus d'un inventaire et de recherche s'appuyant sur un diagnostic du patrimoine naturel, culturel et identitaire du territoire, une analyse paysagère, un diagnostic écologique, une analyse de la situation sociale et économique du territoire.

La réalisation d'ateliers d'échanges à partir du diagnostic

Les 11 et 12 Juillet 2012, un panel d'une soixantaine de personnes réparties sur ces deux jours, a planché sur un ensemble de problématiques issues du rapport d'inventaire et de recherche.

Venues d'horizons différents (monde économique, viticulture, sylviculture, éleveurs, céréaliers, entrepreneurs, tissus associatif, élus, représentants des services de l'Etat), ces acteurs ont alimenté les débats.

Les échanges furent fructueux et permirent de mettre une fois de plus en évidence le désir d'aller plus avant dans la démarche. Ils ont confirmé que la concertation était attendue par les acteurs locaux. Le PNR intéresse et mobilise. Enfin, ils ont donné un éclairage sur le niveau de maturité de tous ceux qui avaient répondu présent à l'invitation de la Région, dans la manière d'appréhender les problématiques de développement territorial.

La définition d'un périmètre

Le 26 Novembre, à 9h30, avait lieu à l'Hôtel de Région, le quatrième Comité de Pilotage de l'étude de préfiguration avec un ordre du jour relativement bref dans son énoncé : la définition du périmètre du PNR.

Les trois Cabinets en charge de l'étude avait pleinement répondu à la commande en argumentant 4 propositions dont les logiques d'ailleurs étaient plus ou moins soutenables. In fine, un accord général se dessina pour le scénario le plus respectueux de l'identité du Médoc et de la dynamique territoriale enclenchée depuis plus de 10 ans.

Ainsi, le périmètre du PNR fut-il défini comme épousant les contours du périmètre du Pays Médoc.

L'identification ou l'éclairage sur les pistes d'orientation possible de la charte de PNR

Lors de l'ultime comité de pilotage qui clôturait cette phase de préfiguration, le 30 Janvier 2013, les membres du comité de pilotage se prononçaient sur le dernier document fourni par le chargé d'étude : le diagnostic et les orientations.

Il fallait recevoir les pistes indiquées comme des propositions de travail en vue de l'élaboration de la charte de PNR.

Les orientations ont été définies pour répondre à trois objectifs :

- Optimisation, dynamisation et harmonisation des actions de protection et de valorisation du patrimoine environnemental,
- Accompagnement des politiques de développement économiques existantes et impulsions de nouveaux enjeux économiques et sociaux,
- Connaissance et diffusion des spécificités naturelles et culturelles, historiques et identitaire du Médoc.

Quatre axes ont été définis :

- Axe 1 : Maintenir, restaurer et valoriser un patrimoine naturel et paysager de qualité,
- Axe 2 : Favoriser un développement économique et social durable,
- Axe 3 : Promouvoir la richesse culturelle, l'ouverture et l'identité médocaine
- Axe 4 : Contribuer à l'organisation du territoire et à la cohésion spatiale.

A VENIR... >> L'élaboration de la charte de PNR

2013 sera marquée par le démarrage de la procédure phare dans le processus de labellisation : l'élaboration de la charte de PNR.

Cette démarche couple deux objectifs :

- Un processus participatif mettant les acteurs impliqués en situation de contributeurs,
- L'élaboration d'un projet partagé répondant aux défis du Médoc sans porter atteinte aux ressources environnementales et paysagères constituant de son identité.

Vu le périmètre du PNR, et vue l'implication du Pays Médoc dans les différentes étapes préalables, il est apparu comme relevant de l'évidence que ce chantier majeur serait porté par le Pays Médoc en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine.

Tout le périmètre du Pays Médoc est couvert par les grands documents d'organisation et de planification spatiale que sont les Schémas de COhérence Territoriale. Deux SCOT portés chacun par une CdC sont approuvés : Pointe Médoc et Lacs Médocains, un SCOT en phase d'approbation : celui de l'Aire Métropolitaine dont dépend Médoc Estuaire. Médullienne, Cœur Médoc et Centre Médoc se sont regroupées dans un Syndicat Mixte : le SMERSCOT, pour porter un SCOT commun.

● Le r le du Pays M doc en 2012

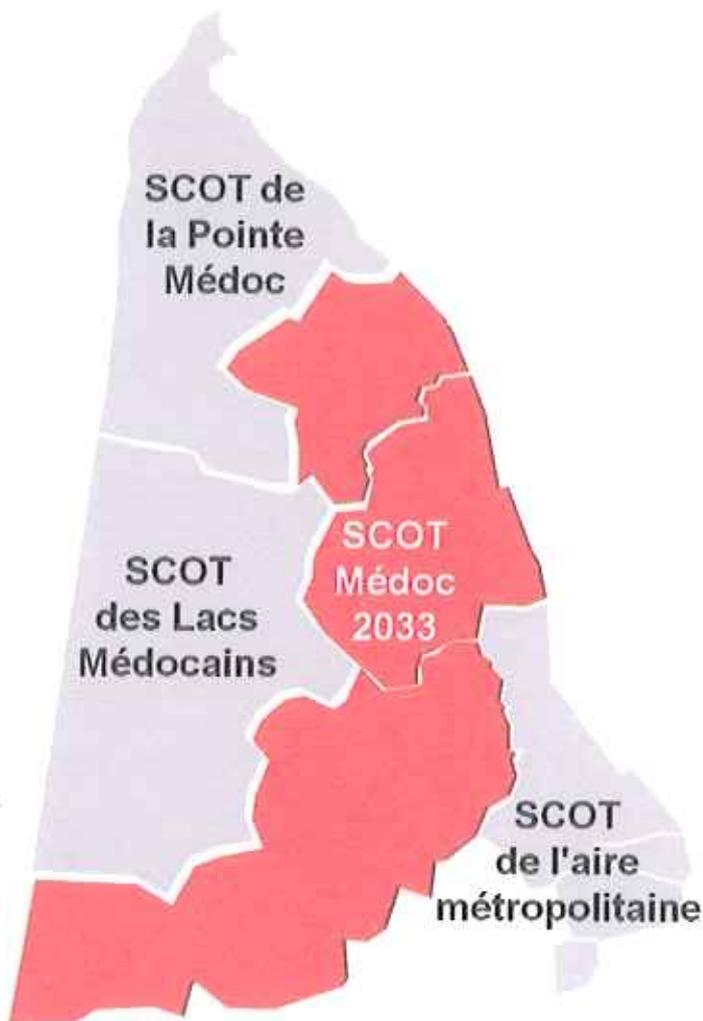
Un accompagnement dans la phase amont.

Le Pays a fourni toute la documentation et les informations nécessaires à la compréhension du périmètre du SCOT, des dynamiques qui le traversent. Cela afin d'alimenter le travail des élus réunis en ateliers animés par le Cabinet ACIME. L'objectif était de construire une commande en posant les points de consensus et les attentes partagées structurant le cahier des charges, à partir duquel serait lancé l'appel d'offre permettant de recruter le chargé d'études.

Candidature au label SCOT RURAL

Le Pays a construit le document de candidature du SMERSCOT "Médoc 2033" pour l'obtention du label "SCOT RURAL", permettant d'accéder à une subvention de l'Etat finançant le coût des études.

Cette candidature, après analyse des services de l'Etat, est remontée au niveau national avec un avis favorable. A ce jour, le SMERSCOT "Médoc 2033" est le seul SCOT RURAL en Gironde.



L'INTERSCOT, une démarche qui rassemble



Lancé en 2011 à l'initiative du Conseil Général, l'interscot avait pour but de rechercher une cohérence territoriale à l'échelle du département alors même que la métropole Bordelaise énonçait des ambitions fortes pour les vingt ans à venir et un horizon d'un million d'habitants.

Un lieu d'échanges et de débats pour tous les porteurs de SCOT

Il ne faut pas voir l'interscot comme une procédure supplémentaire, une strate décisionnelle de plus, c'est un espace vivant, de dialogues, d'écoute, d'échanges où se retrouvent les élus porteurs de SCOT, les services de l'Etat, du CG33 et les techniciens des territoires.

Les questions qui sont abordées traversent largement les problématiques d'aménagement et de développement des territoires. Elles touchent la gestion de l'eau, la question du traitement des déchets, l'habitat, les mobilités, le développement économique, autant de sujets qui sont alors regardés à une bonne échelle pour les enjeux communs, celle du département, avec un objectif de cohérence.

L'interscot répond à un besoin de réflexion collective sur l'avenir du territoire girondin.



Les productions de l'interscot : un manifeste

Tous les territoires girondins ont des intérêts croisés à faire valoir, l'accueil des nouvelles populations les capacités environnementales pour y faire face, les nouvelles solutions de mobilité étroitement liées aux options d'urbanisme, le développement de l'emploi et en toile de fond l'organisation de réponses publiques communes ou coordonnées. C'est l'objet de ce manifeste co-construit avec l'ensemble des participants, porté par les élus qui s'y sont impliqués. Le document propose de poursuivre le travail autour de 4 grands enjeux :

- Défi 1 : "Pour une communauté de territoires riche de son environnement : prendre soin de nos ressources pour la qualité de notre cadre de vie"
- Défi 2 : "Pour la Gironde polycentrique des villes, des bourgs, des villages, autour de la métropole : aménager nos territoires en privilégiant leurs centralités"
- Défi 3 : "Pour nouvelle ambition économique à partager : développer mieux en diversifiant les sources de richesse"
- Défi 4 : "Pour une gouvernance audacieuse : agir mieux en coordonnant nos volontés"

Ces défis sont assortis de 20 engagements.

Et le Pays dans tout ça ?

Nous avons été présents tout au long de cette année 2012, dans les ateliers techniques, et dans les ateliers d'élus avec Franck LAPORTE, qui a participé assidument aux réunions avec ses collègues d'autres territoires girondins. Il portait la parole du Pays. Nous avons fait remonter nos analyses, nos enjeux, nos inquiétudes, nous les avons confronté avec nos collègues, avec la CUB, le SYSDAU, nous avons participé à la construction d'une connaissance commune et à une forme de mutualisation de l'ingénierie.

Les perspectives

Tout d'abord, il appartiendra au Pays de se prononcer officiellement sur le contenu du manifeste. Par ailleurs, sur chacun des défis, des travaux vont se dérouler tout au long de l'année 2013, le Pays Médoc en collaboration avec le SCOT de l'Entre Deux Mers est tête de file pour le défi 3 sur le développement économique.

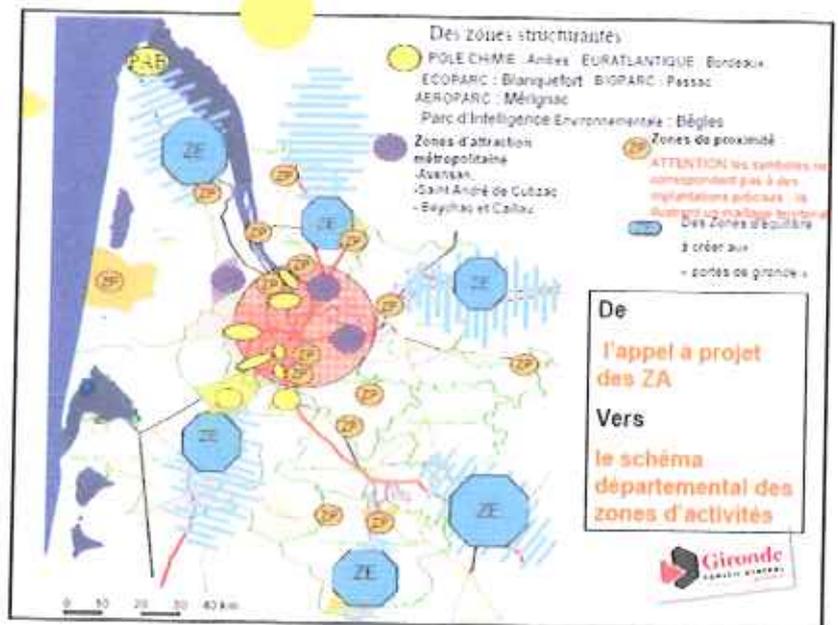
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE L'année

Après la réflexion, une stratégie opérationnelle s'est construite en plusieurs étapes.

UN PARTENARIAT PLUS ETROIT AVEC LE CG33

Le 25 juin, Jean Luc GLEYZE accompagné par Bordeaux Gironde Investissement (BGI), est venu proposer aux élus du Pays auxquels s'étaient joints des membres du Conseil de Développement, une forme de collaboration par laquelle le territoire pourrait bénéficier de l'appui d'un cabinet spécialisé afin de faire émerger, en Médoc, une Zone d'Equilibre.

Ce partenariat s'établissant à titre expérimental, dans la mesure où le Pays Médoc ayant déjà suffisamment travaillé, un consensus se dégagait quant à une volonté collective d'agir.



Une commission mixte en prise directe sur le sujet

Dans la foulée, une commission animée par Sébastien HOURNAU voyait le jour. Composée de deux représentants par CdC et de membres du Conseil de Développement, elle s'est prononcée sur un diagnostic rédigé par les techniciens du Pays, elle a par la suite validée les choix opérationnels qui ont été présentés lors du Comité Syndical du 29 janvier 2013.

"Depuis un an et demi, nous avons porté une attention soutenue à la question du développement économique en Médoc à l'échelle la plus pertinente, celle du Pays. La démarche de Marketing Territorial menée en partenariat avec le CG33 et BGI, nous a permis d'identifier les activités capables d'apporter une plus value importante au territoire et surtout, ce travail nous a convaincus que la question économique devait être regardée sous l'angle de l'emploi et du renforcement du bassin d'emploi local.

Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait, pour développer de l'emploi qualifié, voire très qualifié, disposer d'une zone dédiée à la sphère productive. Cette zone devrait à la fois être tête de pont de l'ensemble des zones d'activités intercommunales du Médoc, donc dans un dispositif de réseaux, et tête de pont des activités innovantes dans le domaine de la production". (Sébastien HOURNAU)



PERSPECTIVES pour la zone d'équilibre

Toute l'année 2013 laissera la place à la mobilisation des acteurs publics et privés et à la concertation autour de l'émergence de cette ZE, de ses objectifs et de son contenu.

Sachant que pour l'heure, il a été clairement posé que :

"Le CG33, à titre expérimental, a décidé de nous accompagner pour faire émerger cette Zone d'Équilibre (ZE) en mettant à notre disposition un Cabinet d'Étude spécialisé.

Celui-ci nous accompagnera durant toute l'année en mobilisant les acteurs concernés afin de poser une stratégie territoriale opérationnelle sur laquelle la ZE pourra voir le jour. Zone d'équilibre pour le Médoc, mais aussi par rapport au territoire girondin car l'objectif, comme pour l'INTERSCOT, c'est de rechercher une cohésion à l'échelle départementale."

(Sébastien HOURNAU)

Un forum du tourisme pour repositionner le secteur au cœur des préoccupations de développement économique



Le Pays Médoc organisait le 5 novembre son premier forum du tourisme. Au programme, un bilan des grandes actions menées sur le territoire durant ces 5 dernières années, mais aussi un débat sur les orientations à suivre pour une deuxième phase d'action.

Elus, prestataires touristiques, offices de tourisme, organismes, institutions et collectivités partenaires, tous étaient autour de la même table pour partager leurs points de vue sur les directions à emprunter. Des échanges particulièrement riches qui ont permis de remettre en lumière la nécessité de mener de véritables politiques publiques de développement économique par le tourisme, pour conforter ce qui est aujourd'hui le deuxième poste de PIB de la presqu'île, mais qui repose encore beaucoup trop sur la logique de la cueillette.

Cinq ateliers de travail ont permis de poser très concrètement de nouvelles priorités pour le Médoc :

- Innovation et tourisme en Médoc
- Quel tourisme pour un Parc Naturel Régional en Médoc ?
- Quelle promotion de la destination Médoc ?
- Développement économique et social du Médoc : quelle place pour le tourisme ?
- Aide aux porteurs de projets, coordination des prestataires, animation qualité... Quels besoins, quels enjeux ?

Un des points qui a été soulevé de façon très récurrente lors des travaux aura été la nécessité d'une coordination bien plus performante de l'action publique dans le champ touristique.



Le compte rendu du forum du tourisme est consultable et téléchargeable sur le site du Pays Médoc

TOURISME : Les grands dossiers de 2013

Entre grands dossiers départementaux auxquels le Pays est associé et les projets locaux de fonds, le Médoc touristique continue de poser ses jalons vers un Parc Naturel Régional porteur de nouvelles opportunités...

● ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Poursuite des travaux sur l'élaboration d'une stratégie touristique communautaire en Centre-Médoc

Réalisation de l'état des lieux/diagnostic du tourisme en Centre-Médoc, validé par les élus. Prochaines étapes : définition de la stratégie et du plan d'actions.

PROMOTION DE LA DESTINATION MEDOC ●

Lancement d'une seconde tranche de réalisation de vidéos touristiques

Le dispositif mis en place en 2011 (coproduction avec les offices de tourisme, permettant une mutualisation des marchés et une meilleure cohérence des vidéos) a été relancé en 2012. Six nouvelles thématiques sont ainsi mises en image (patrimoine historique, patrimoine naturel, grands événements, naturisme, gastronomie et golf) et trois offices de tourisme ont réalisé leur film (Cœur Médoc, Vendays-Montalivet et Pauillac)



Mise en place d'un partenariat avec l'université Bordeaux 3 pour une étude de positionnement

Un partenariat liant le territoire et le Master d'ingénierie touristique de Bordeaux 3 (AGEST) a été mis en place pour la production d'une étude sur la promotion numérique de la destination Médoc. Conclusions en mars 2013.

● ANIMATION NUMERIQUE DE TERRITOIRE ("ANT")



Poursuite de l'animation d'ateliers pour le compte des offices de tourisme

Le début de l'année 2012 a vu une montée en puissance des offices de tourisme proposant des ateliers de sensibilisation aux enjeux de la promotion sur internet : quatre structures (Le Porge, Soulac-sur-Mer, Pauillac et Cœur-Médoc) ont en effet mobilisé leurs prestataires partenaires sur des ateliers animés par le Pays Médoc.

Coordination ANT

Pour assurer un minimum de continuité de service vis-à-vis des prestataires touristiques médocains en matière d'accompagnement numérique, le Pays a coordonné les actions d'ANT sur le territoire : coconstruction des programmes d'ateliers avec les offices de tourisme, ou encore construction en partenariat avec Médoc Océan d'une grille de diagnostic numérique, qui pourra être réutilisée par les autres offices du territoire, permettant à terme de bénéficier de tableaux de bords médocains.

● ITINERANCE-RANDONNEE

Vers la concrétisation de la charte signalétique pour les sentiers d'interprétation en Médoc

Ce dossier engagé depuis de nombreux mois et qui a nécessité la coordination de deux projets locaux de création de sentiers d'interprétation (au Porge et à Saint-Julien-Beychevelle) est entré dans son avant-dernière étape en 2012, avec le lancement d'un marché visant à produire la charte signalétique et l'accompagnement à la réalisation de ces deux sentiers. Fin de l'étude attendue pour le printemps 2013, et ouverture des sentiers courant 2013.



Vers la réalisation des premiers topoguides

Dans la continuité des ateliers d'animation randonnée organisés par le Pays Médoc en 2011, une première concrétisation va voir le jour : après concertation des offices de tourisme et validation des contenus, les premiers topoguides de randonnée devraient voir le jour au printemps 2013. Une réalisation 100% Pays Médoc.

VERS LA MISE EN PLACE DE ROUTES DU VIN DE BORDEAUX ●

Un projet porté par le CG33, associant mondes du tourisme et du vin

Partant du constat que la destination "Vignobles de Bordeaux" pouvait se positionner comme la première destination œnotouristique au monde, un travail de concertation des mondes du tourisme et du vin et des différentes institutions partenaires a débuté en 2012.

Entre refonte des dispositifs de qualité d'accueil ("Vignobles et Chais en Bordelais"), définition d'une nouvelle marque, mise en place de stratégies de promotion numérique, ou réflexion sur les dispositifs d'accompagnement à la vente directe et de formation, nombreux sont les thèmes de réflexion sur un projet d'envergure visant à repositionner le département sur le marché de l'œnotourisme. Le Pays Médoc est étroitement associé aux différentes cellules de réflexion.

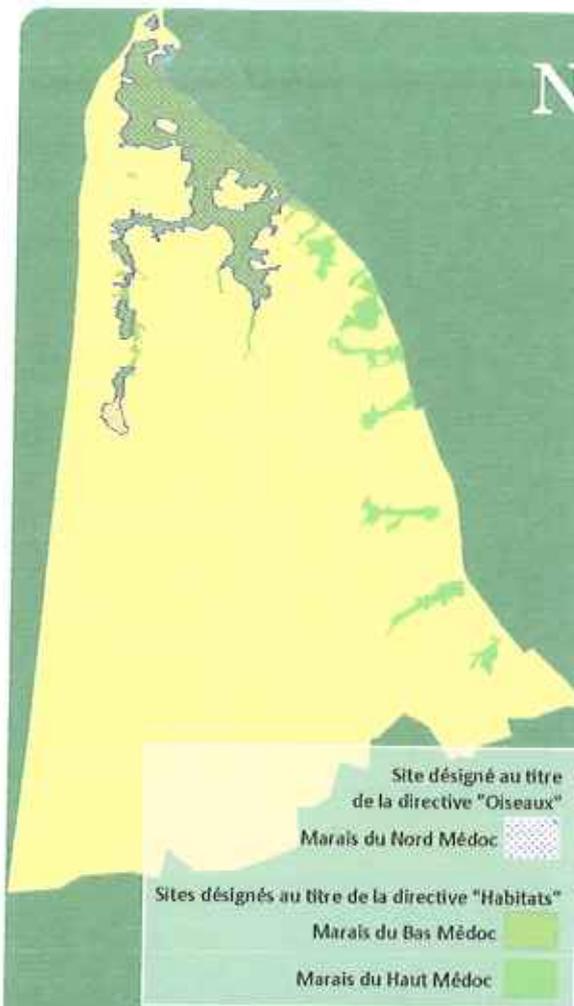


● ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Baisse du nombre de projets accompagnés comprenant une recherche de subventions : 3 projets

Baisse également du nombre de projets accompagnés (sans recherche de subvention) : 13 projets, majoritairement privés.

Au total ce sont 16 projets qui ont fait l'objet d'une assistance, contre 29 en 2011.



VALIDATION DES DOCOB

Le début de l'année 2012 a été marqué par la fin du travail d'élaboration des Documents d'objectifs (Docob) des trois sites Natura 2000 dont le Pays Médoc était la structure porteuse depuis 2008.

Plusieurs réunions se sont tenues afin de présenter les orientations générales et les mesures préconisées par les Docob aux différentes structures concernées ainsi qu'aux acteurs locaux. Les avis et remarques ont été pris en compte faisant évoluer au fur et à mesure des réunions les contenus. Le 08 mars 2012 les comités de pilotage ont validés les documents d'objectifs des trois sites Natura 2000.

DEMARRAGE DE LA PHASE D'ANIMATION

La validation des Docob marque la fin du travail d'élaboration et le début d'une seconde phase : l'animation des sites Natura 2000. Cette dernière est également portée par le Pays Médoc et a démarré en avril 2012 avec le recrutement d'une chargée de mission.

Les grands axes de travail sont :

- La mise en place d'actions de communication, d'information et de sensibilisation,
- La mise en œuvre des actions de gestion des habitats et des espèces définies dans les Docob,
- Le suivi des politiques publiques et appui territorial.

PRINCIPALES ACTIONS

Une plaquette d'informations a été réalisée en mai 2012 et distribuée à chaque rencontre, réunion ou intervention auprès des élus, des acteurs de terrain, du grand public...

Tournée des élus

Les élus de 23 communes ont été rencontrés sur les 37 composants les sites. La priorité a été donnée aux communes possédant le plus de surface en Natura 2000. Au programme de ces rencontres, faire connaître et expliquer le travail d'animation et répondre aux interrogations des communes sur les interactions entre Natura 2000 et leurs différents projets. Les rencontres se poursuivront au cours de l'année 2013.

Journée Mondiale des Zones Humides 2013

En fin d'année 2012, plusieurs réunions de travail ont été consacrées à la préparation de la Journée Mondiale des Zones Humides 2013 avec un collectif d'acteurs du Médoc (Eco Acteurs, SIABVELG, CPIE Médoc...) afin de proposer un programme de sorties à l'échelle du territoire.





Trois contrats signés !

Trois contrats Natura 2000 ont été signés sur les sites des Marais du Bas et du Nord Médoc. Deux propriétaires privés ont souhaité s'engager dans la démarche Natura 2000. Pour l'un, l'objectif est de maintenir l'ouverture de ses prairies par la fauche (1 contrat sur 5 ha à Talais) et par pâturage (1 contrat sur 6 ha à Saint-Vivien-de-Médoc). Le second propriétaire a souhaité être accompagné techniquement et financièrement par un contrat Natura 2000 afin de mettre en œuvre un projet de restauration de milieux humides ouverts (15 ha à Vendays-Montalivet).

Le Pays Médoc assure régulièrement le suivi technique, administratif et financier des contrats avec les propriétaires et en informe les services de l'Etat.

Des contrats Natura 2000 pour les agriculteurs : les Mesures Agro-environnementales territorialisées (MAEt)

Pour créer des contrats destinés aux agriculteurs, un projet agro-environnemental doit être bâti à partir des éléments des Docob et doit ensuite être présenté en Commission Régionale Agro-environnementale pour validation et programmation financière. Ce travail a été réalisé sur les sites au cours du dernier semestre 2012. Des réunions de travail ont donc eu lieu avec la Chambre d'agriculture et l'Adar du Médoc puis avec les agriculteurs des sites afin d'adapter au mieux les cahiers des charges des MAEt avec leurs pratiques.

En tant qu'opérateur agro-environnemental, le Pays Médoc assurera la mise en œuvre de ses contrats dès 2013.

Un seul projet de signature pour la Charte...

Seule la Fédération des Chasseurs de la Gironde souhaite signer la charte pour chacune des parcelles appartenant à la Fondation Nationale pour la Protection des Habitats Français et de la Faune Sauvage dont elle a la gestion. La signature de la Charte devrait avoir lieu début 2013.

Un appui territorial nécessaire

Dès les premières semaines d'animation, de nombreux acteurs du territoire (élus, agriculteurs, partenaires techniques, associations, propriétaires privés...) ont sollicité le Pays Médoc pour être informés, conseillés ou accompagnés dans leurs démarches ou projets situés dans les sites Natura 2000.

Ainsi une assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences a été réalisée sur trois projets liés à l'organisation d'un rallye automobile (Rallye du Médoc), à la révision de PLU (communes de Saint-Estèphe et de Cissac-Médoc) et à la création d'un itinéraire de randonnée (CDC Médoc Estuaire).

L'actualité du SAGE Estuaire et Mieux associés : la rive gauche se mobilise pour défendre une position commune

LA RUCHE

De l'idée au projet...

La Ruche est tout d'abord une idée qui est née d'un double constat, la recherche du meilleur moyen de réaliser au plan alimentaire une quantité et une qualité de production locale, pour le marché local, et la possibilité de fournir en produits frais l'aide alimentaire locale sans dépendre de la Banque Alimentaire de Bordeaux.

Pour passer de l'idée, à une vision très concrète du produit répondant à ces besoins, une étude a été réalisée par l'ONG AGRISUD sur un cahier des charges que nous avons rédigé avec nos partenaires, la CdC Médoc Estuaire, le CG33 et la Région Aquitaine.

Aujourd'hui, ce travail est terminé. Nous avons une représentation très précise de ce que sera « La Ruche », comment elle fonctionnera, sur quel modèle économique, pour quelle production et pour quels marchés.

Il nous faut maintenant préparer la phase pratique, la recherche de terrains les mieux adaptés à ce type de production et fort d'un projet modélisé, de rechercher des partenaires financiers. C'est ce à quoi nous allons nous atteler au cours de l'année 2013 » (Guy Guinard).

"Vous savez que depuis plusieurs années les Présidents des Syndicats de Bassins Versants se réunissent sous l'égide du Pays, ces rencontres nous permettent d'échanger sur nos pratiques et de porter un regard collectif sur les travaux du SAGE qui nous concernent directement. Ainsi, nous avons porté avec le Pays, un travail collaboratif afin d'obtenir une information précise sur l'élaboration d'un référentiel inondation. Ceci nous a largement occupé au cours de l'année 2009/2010, nous avons également été amenés à nous pencher collectivement et en élargissant le cercle à la Chambre d'Agriculture, sur l'épineuse question de l'enveloppe des zones humides sur la rive gauche de l'estuaire. Nous avons produit une cartographie tenant compte à la fois de données techniques, de dires d'experts et de la connaissance empirique des élus, et des acteurs de la gestion de l'eau. Bien que la qualité de cette production ait été reconnue, il n'en a été tenu aucun compte lors de la rédaction du SAGE. C'est pourquoi, lors du premier vote concernant le document, nous nous sommes abstenus en expliquant précisément les raisons de cette abstention. Après l'enquête publique qui a recueillie plus de 700 observations, le Commissaire a fait un certain nombre de remarques dont le porteur de SAGE a du tenir compte, notamment sur la géographie des zones humides, les questions liées à l'inondation et celles relevant de la concertation. Ayant apporté quelques petites modifications au document, le SMIDDEST a dû reconvoquer la CLE du SAGE pour procéder à une nouvelle validation. Les membres de la rive gauche de la CLE ont maintenu leur abstention, ne trouvant pas dans les formulations proposées des réponses satisfaisantes à leurs inquiétudes quant à la nature juridique de l'enveloppe des zones humides.

L'abstention rive gauche et des votes négatifs de membres de la rive droite ont invalidé le SAGE.

Ceci n'est pas une victoire mais cet incident a permis de rebattre les cartes et de faire entendre tout autant du SMIDDEST que des services de l'Etat, que la question des zones humides mérite un traitement approprié où se conjugue concertation véritable et attention portée à la situation médocaine. Très prochainement, nous serons reçus chez le Préfet pour envisager des solutions constructives" (Guy Guinard).



SANTÉ-SOCIAL : La plateforme de développement sanitaire et social reconnue dans ses missions



Les bases d'un projet santé du Médoc construit avec l'Agence Régionale de Santé (ARS)

L'ARS, appuyée par une volonté politique locale forte, a engagé une étude visant à mieux territorialiser sa politique publique de santé.

Cette étude a conclu à la nécessité de mettre en place un espace de concertation et d'élaboration de projets communs, conçu comme une instance supérieure de coordination pour l'ensemble des acteurs. Son objectif : améliorer la structuration du parcours de santé de la population.

Le Pays a rédigé la charte précisant les objectifs, principes et valeurs du dispositif et, en concertation, a construit le projet territorial de santé autour de 4 axes :

- l'articulation entre la clinique et la médecine de ville,
- le développement de la filière gériatrique pour une meilleure prise en charge du parcours de vieillissement,
- le développement de la politique de santé mentale et des prises en charge psychiatriques
- le développement des politiques de prévention, éducation, promotion de la santé.

Plusieurs ateliers de travail ont été organisés, mobilisant plus de 80 personnes. Aujourd'hui, la rédaction du document est terminée et est en cours de validation. Au regard du travail accompli dans une large concertation, ce projet territorial de santé pourrait rapidement déboucher sur le premier Contrat Local de Santé mise en place par l'ARS en Gironde sur un territoire rural.

Des conventions qui renforcent les missions de la plateforme

Dans la continuité de la dynamique impulsée en 2011 avec la CAF 33 par la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) de 4 ans sur la co-construction d'un projet territorial social partagé, deux autres collaborations ont été consolidées.

- la Convention de partenariat d'action sociale (2012-2015) avec la MSA 33 ancre une coopération de plusieurs années autour de projets à destination des ressortissants du régime agricole, élargis à l'ensemble des médocains;
- la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (2012-2014) signée avec l'ARS d'Aquitaine, qui remplace la procédure d'appel à projets généraliste appliquée depuis plusieurs années. A noter que ces contractualisations sont encore rares en Aquitaine.

Ainsi, la plateforme de développement sanitaire et sociale consolide sa légitimité auprès de ses partenaires.

● Solidarité Médoc Santé : faciliter l'accès à la prévention et aux soins

Soutenue et financée par l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine, cette démarche initiée en 2008 vise à accompagner les publics fragilisés vers la prévention et les soins et à faciliter l'activité des intervenants des secteurs sanitaire, social et éducatif.

Les principales actions mises en œuvre en 2012 :

- Poursuite des Ateliers Santé Itinérants (12 ateliers, une centaine de participants).
- Organisation d'une réunion sur les droits des usagers santé avec le CISS Aquitaine (23 participants)
- Animation d'un groupe de travail sur la contraception et l'accès à la planification (mineurs) : une journée d'échanges (25 participants) a conduit à la création d'un groupe technique en vue d'élaborer une stratégie territoriale (3 rencontres).
- Collaboration accentuée avec la CPAM, par la présentation aux acteurs du territoire du dispositif de promotion des bilans de santé délocalisés au sein de la Clinique de Lesparre (18 participants), et l'activation du réseau des opérateurs locaux pour la mise en place du module "J'entre dans la vie active" (information précoce sur l'accès aux droits et aux soins auprès de jeunes adultes).
- Jeunes et addictions : dans la continuité du travail effectué depuis plusieurs années avec l'ANPAA 33, une nouvelle formation a été construite : "Jeunes et addictions : messages et postures". Sur le même thème, les partenaires locaux ont été réunis dans le but d'améliorer la coordination des actions en Médoc.
- Programmation de rencontres autour de la posture de l'accompagnant (2 ateliers).
- Expérimentation du Passeport Santé

● Nutrition et Précarité, une animation territorialisée

Depuis 2007, une dynamique a été engagée avec les acteurs relais de l'aide alimentaire pour développer un travail de prévention et de promotion de la santé auprès des publics en difficulté qu'ils accueillent. L'objectif est d'harmoniser la politique d'aide alimentaire en Médoc, de renforcer les savoir-faire des intervenants de l'aide alimentaire, et de promouvoir une alimentation équilibrée et diversifiée grâce à l'accès aux produits frais.

Les actions menées en 2012 :

- Poursuite des ateliers cuisine avec la Cuisine Mobile de la Banque Alimentaire (14 ateliers auprès de près de 80 bénéficiaires de l'aide alimentaire).
- Démarrage d'une réflexion sur un projet de "circuits courts solidaires" impliquant des producteurs locaux. Le travail consiste à sonder les bénéficiaires pour mieux connaître leurs pratiques alimentaires, et à identifier les moyens des structures de l'aide alimentaire dans cette action en termes humains, matériels, financiers... et évaluer leur niveau d'engagement. Etudes en cours...
- Mise en place d'un cycle de rencontres sur "Alimentation et petit budget : une réalité à pratiquer"

● Les deux chantiers de l'accompagnement à la parentalité

- Le Réseau Parentalité Médoc

Né en mai 2008, il a pour objectif de créer une dynamique d'acteurs locaux pour accompagner les parents dans leurs fonctions éducatives, et aider professionnels et bénévoles intervenant dans le champ de la parentalité pour leur permettre d'exercer au mieux leurs missions.

Sur ce chantier, la Plateforme continue, avec la CAF, d'apporter un soutien technique à la démarche et au développement des actions du Réseau (Aide à la programmation de 4 rencontres-débats -58 participants- dans le cadre du Café des Parents, travail à la mise en place d'un espace convivial d'expression "Parents, thé ou café ?").

- L'accompagnement à la scolarité

Engagée depuis mai 2010 par le Conseil Général de la Gironde, la CAF, la MSA et le Pays Médoc, la dynamique territoriale pour la "Promotion d'un accompagnement à la scolarité de qualité sur le Médoc" s'est poursuivie par une journée de réflexion autour de la place des parents dans l'accompagnement à la scolarité (34 participants).



Nouveau regard sur les mobilités

Le Pays Médoc, en partenariat avec le Pôle Jeunesse Territorial du Conseil Général de la Gironde, la CAF et de la MSA, a préparé en 2012 le "Forum des Mobilités en Médoc" (qui s'est tenu le mardi 19 février 2013 à Cissac Médoc - 70 participants).

Cette journée avait pour objectif d'aborder la question de la mobilité dans un premier temps sous l'angle de l'offre de transport, donc sous son aspect aménagement du territoire et dans un deuxième temps avec une approche sociale afin d'examiner les freins cognitifs et psychologiques à la mobilité.

Au cours de la matinée, un point a été fait sur l'ensemble des dispositifs mis en place, offres publiques de transport et solutions alternatives existantes et possibles sur le Médoc.

L'après-midi était consacrée aux freins à la mobilité et à l'analyse d'une enquête faite sur notre territoire auprès des collégiens, lycéens, jeunes en formation (550 réponses à l'enquête).

Pour répondre aux différents besoins identifiés en puisant dans les actions existantes menées ailleurs et en recherchant des formes de mutualisation locales, deux ateliers de travail sont prévus au premier semestre 2013.

Après être resté en sommeil plus d'une année le Conseil de Développement s'est réuni en juillet 2012, à l'initiative du Président du Pays qui, ayant constaté la vacance de présidence a provoqué la tenue d'une assemblée afin de remobiliser les membres.

Assurant l'intérim, le Vice Président, appuyé par le Bureau, a été chargé de préparer les élections permettant de retrouver une présidence et de renouveler quatre sièges au Bureau.

C'est ainsi que le 11 octobre 2012 Thomas AZOUZ Directeur de TVZOE est devenu Président du CODEV.

● *Le positionnement du conseil de développement, vu par Thomas AZOUZ*

Ma candidature à la présidence du Conseil de Développement m'a amenée à m'interroger sur le rôle et la place de cette structure si singulière qui n'a pas d'existence propre, vit dans la dépendance du Pays et pourtant peut interpeler les élus et s'autosaisir de sujets ou problématiques qui lui paraissent mériter une attention particulière.

Chercher la quadrature du cercle était elle la meilleure manière de remobiliser les membres du CODEV ? Avant de redéfinir notre rôle il me paraissait décisif de savoir pourquoi nous étions là et à quel titre.

C'est pourquoi j'ai souhaité que nous nous donnions un peu de temps pour répondre à ces questions à travers la remise à plat et la réécriture de notre règlement intérieur.

Après quelques mois d'observation il me semble aujourd'hui que le CODEV doit s'ouvrir, élargir sa composition afin d'être encore plus représentatif d'un territoire qui bouge, notamment dans les domaines du tourisme et de l'entreprise.

Je suis également convaincu que nous devons nous fixer des objectifs sans attendre que le Comité Syndical du Pays veuille bien nous faire valider les actions qu'il mène.

La demande qui m'a été faite par le nouveau Président de participer à des travaux communs, a été saluée lors de notre dernière assemblée. La commission développement économique du Pays accueille d'ores et déjà 7 membres du CODEV et nous avons pu constater combien cette mixité était fructueuse.

L'année 2012 a été celle du renouvellement, d'une mobilisation qui va se poursuivre, l'année 2013 sera à n'en pas douter celle d'un accompagnement d'actions concrètes répondant à une plus grande structuration du territoire dans les domaines de l'économie, du tourisme, de l'emploi. Elle sera également celle de notre participation pleine et entière à l'élaboration de la charte de PNR dont nous ferons notre fil conducteur.

Le Président du Conseil de Développement,

Thomas AZOUZ

LES 10 CHIFFRES CLES DU PAYS MÉDOC

388.842 € de budget pour le Pays Médoc en 2012
En 2011, il était de 351.224 €

193.150 € de part d'autofinancement
Cela correspond à 46% du réalisé 2012. En 2011, il était de 179.417 € (soit 52%).

222.618 € de subventions versées au Pays Médoc pour ses actions
Cela correspond à 54% du réalisé 2012. En 2011, il était de 167.017 € (soit 48%)

2 études réalisées en interne avec l'ingénierie du Pays Médoc en 2012

39 entreprises ou structures médocains accompagnés dans leurs projets en 2012

68% de présence des élus lors des conseils syndicaux du Pays Médoc en 2012

14 manifestations organisées sur le territoire par le Pays Médoc
Forum du tourisme, ateliers etourisme, Quelles places pour les parents dans l'accompagnement à la scolarité, ateliers de concertation sur le PNR, journée de réflexion autour des grossesses non souhaitées et de l'accès à la planification

10.324 visites sur le site du Pays Médoc

23 actus publiées sur le site du Pays Médoc

Abonnez-vous aux actus !

Le Pays Médoc publie régulièrement des actus sur son site, que vous pouvez recevoir automatiquement par courriel. Il vous suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site et de cliquer sur "Abonnez-vous". Ce service est gratuit, et vous pouvez l'interrompre quand vous le souhaitez.

Envoyé en préfecture le 02/07/2013

Reçu en préfecture le 02/07/2013

Affiché le 



www.pays-medoc.com